

Courrier arrivé le :

1406
04 MAI 2021
URBA
COMMUNAUTE
DE COMMUNES

**Communauté de communes
Vierzon Sologne Berry
Service Urbanisme
2 rue Blanche Baron
BP 10232
18100 VIERZON**

Saint Doulchard, le 30 avril 2021

Siège Social
2701, route d'Orléans
BP 10 - ZA Détour du Pavé
18230 SAINT-DOULCHARD
Tél : 02 48 23 04 00
Fax : 02 48 65 18 43
accueil@cher.chambagri.fr

Objet : modification simplifiée du PLU de MASSAY

Dossier suivi par Magalie HAUTEFEUILLE

Monsieur,

Vous nous avez saisis par courrier en date du 15 avril 2021 pour la modification simplifiée du PLU de Massay.

La modification envisage de supprimer le classement en emplacements réservés de trois parcelles.

Ces modifications n'ayant aucun impact sur la consommation de terres agricoles ou naturelles, nous vous transmettons donc **un avis favorable**.

Une précision aurait pu être apportée dans le dossier transmis : le zonage des parcelles sujettes à déclassement.

Nous vous prions d'agréer, **Monsieur**, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Président de la
Chambre d'agriculture du Cher**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 03/01/1924
Siret 181 800 038 000 26
APE 9411Z
www.cher.chambagri.fr

Etienne GANGNERON

